



Service TICe
PÉDAGOGIE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Référentiel des tâches et primes de responsabilités pédagogiques et décharges des enseignants-chercheurs

Valorisation de l'implication des enseignants dans des projets pédagogiques numériques

Projet de mise en œuvre à Paris 1

1 juin 2011

1	Le contexte – les objectifs	2
2	Mise en œuvre	3
3	Annexe 1 : Objectifs opérationnels TICE 2010-2014	3

L'usage croissant des services pédagogiques numériques par les enseignants de Paris 1 et l'augmentation du nombre de projets pédagogiques accompagnés par le service TICE attestent de l'investissement des enseignants dans la réflexion sur leurs pratiques pédagogiques et dans l'évolution de ces dernières.

Le principe de l'attribution d'une « prime pédagogique » ou d'une décharge de service pour ce domaine a été voté au CA du 13 décembre 2010. Il s'agit de reconnaître l'implication dans des activités pédagogiques innovantes dans la prise en compte de l'évolution du statut de l'enseignant-chercheur. Cette mesure qui s'inscrit dans les objectifs opérationnels TICE de l'établissement.

Contact : christian.vanin@univ-paris1.fr, barbara.semel@univ-paris1.fr

1 Le contexte – les objectifs

1.1 La démarche *Projet pédagogique numérique (PPN)*

Le service TICE structure son soutien aux projets pédagogiques des enseignants, des responsables de formation et des directions de composante à travers un dispositif d'accompagnement qui repose sur :

- une méthode originale « Réussir son projet pédagogique numérique » (démarche projet adaptée au contexte et à la culture de l'enseignant du supérieur) ;
- un engagement réciproque formalisé (fiche projet, fiche bilan) ;
- le recours à la formation-action ;
- un pilotage par objectifs opérationnels TICE (voir annexe 2) ;
- une évaluation dans le cadre de la démarche qualité mise en place au service TICE depuis 2006 (évaluation, logique d'amélioration continue).

Le nombre de projets pédagogiques accompagnés ne cesse de croître

2006	2007	2008	2009	2010
12	14	27	31	54

1.2 Objectifs d'une décharge de service ou d'une prime pédagogique

Cette mesure remplace, tout en l'élargissant le champ de la précédente prime uniquement centrée sur la production de ressources dédiées aux EPI.

Pour la première année de mise en œuvre en 2010-2011 la **prime pédagogique** permet de marquer la reconnaissance institutionnelle de la dimension enseignement du travail universitaire en soutenant les enseignants qui ont souhaité évoluer dans leurs pratiques d'enseignement en y intégrant le numérique.

Pour les prochaines années l'objectif de la **décharge de service** est de favoriser l'émergence de nouveaux projets pédagogiques numériques et d'en faciliter la réalisation. Cette décharge

- valorise l'investissement des enseignants qui s'impliquent dans des projets pédagogiques innovants ;
- est un levier de motivation et favorise la mise en œuvre de projets visant à l'amélioration des conditions d'apprentissage des étudiants et au développement professionnel des personnels enseignants ;
- crée les conditions au sein de chaque UFR de l'émergence d'une réflexion collective sur l'enseignement et l'apprentissage au sein de Paris 1.

Elle est outre l'occasion de mettre en œuvre les instruments d'une démarche qualité en favorisant la réalisation d'évaluations des projets pédagogiques menés.

1.3 Enseignants concernés

Pourront être proposés à l'obtention de la décharge ou de la prime tous les enseignants et enseignants chercheurs titulaires, ainsi que les ATER des composantes et des instituts de Paris 1.

2 Mise en œuvre

2.1 Procédure de sélection

Les enseignants qui postulent à cette gratification remettront aux directeurs d'UFR, un rapport d'activité (fiche jointe) et dans le cas d'un projet mené avec le service TICE, ils y joindront la fiche Projet Pédagogique Numérique et la fiche bilan ou toute autre annexe dans le cas d'un projet mené dans un autre contexte. Les directeurs veilleront particulièrement à éviter les situations de cumul ou de rattrapage de dotations mal calibrées pour d'autres projets. Les dossiers retenus seront adressés au service TICE, chargé de l'organisation et de la logistique du jury, après validation par le jury le CA procédera au vote nominatif pour mise en œuvre.

2.2 Jury

Le jury présidé par un VP CEVU sera composé de :

- directeurs d'UFR ou de leurs représentants
- d'enseignants représentant les grands domaines de l'établissement
- d'ingénieurs pédagogiques
- du Directeur du service TICE

Sur la base des documents fournis, le jury retient les dossiers et attribue un volume d'heures à chaque dossier, il veille à la cohérence et à la continuité de cette dotation notamment en prenant en compte une programmation pluriannuelle.

Il pourra attribuer une mention spéciale à un projet particulièrement innovant qui bénéficierait alors d'une communication particulière (Fil de Paris 1 et autres canaux de diffusion CAPE, sites Web...)

2.3 Calendrier

Pour cette première année l'information sera adressée aux directeurs d'UFR début juin 2011, ils retourneront les dossiers retenus pour la fin juin, le jury se réunira fin juin pour un vote au CA de juillet.

Une information sera donnée aux enseignants impliqués dans un PPN afin qu'ils produisent leurs fiches bilan. Un accompagnement à la constitution de la fiche bilan sera proposé par le service TICE.

2.4 Communication sur le dispositif

Pour l'année 2011-2012 afin que les enseignants puissent bénéficier de la décharge de service pour mener à bien leur projet, une information sera diffusée dès la rentrée, elle sera également adressée à tous les directeurs de composantes ainsi qu'au service du personnel enseignants.

Pour le prochain appel à projets lancé par le service TICE dès juillet une information sur ce nouveau dispositif sera jointe.

3 Annexe 1 : Objectifs opérationnels TICE 2010-2014

1. développer les compétences TIC et TICE des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques de l'université ;
2. renforcer le dispositif d'accompagnement numérique du présentiel ;
3. développer les dispositifs TICE pour la réussite des étudiants ;
4. déployer des dispositifs de formation à distance ;
5. poursuivre le développement de la production de ressources et modules pédagogiques numériques.

- FICHE - PROJET PEDAGOGIQUE NUMERIQUE

Nom du projet

Code projet TICe : **identif-10**

Année universitaire : **2010-2011**

Date de commencement : **JJ/MM/2010**

Semestre : **S1**

Date de fin : **JJ/MM/2011**

Nouveau projet

| ~~Reconduction, précédente(s) itération(s) : 2008S1, 2009S1~~

La fiche Projet pédagogique numérique (« fiche PPN ») vise à définir les objectifs, la période de travail, le périmètre d'action et les moyens que l'équipe pédagogique et le service TICe s'engagent à mettre en commun pour réaliser le projet et l'évaluer.

Objectifs

Objectifs généraux en quelques lignes

A compléter par/avec l'enseignant. Préciser les résultats attendus en s'appuyant sur les indicateurs TICe généraux et des indicateurs objectifs propres si opportuns.

Bénéficiaires

Composante & équipe pédagogique :

- UFR Nom (UFR ??), enseignants de ...

Indicateur - Nombre d'enseignants bénéficiaires : ?

(nombre membres de l'équipe pédagogique directement impliqués/associés au projet)

- Prénom Nom (XX) – porteur de projet enseignant
- Enseignant 2
- Enseignant 3

Indicateur - Nombre d'enseignants bénéficiaires (cible) : ?

(nombre « réaliste » de membres de l'équipe pédagogique bénéficiaires - à terme - des actions du projet)

Indicateur - Nombre d'étudiants bénéficiaires : ?

(nombre d'étudiants bénéficiaires effectifs inscrits dans les formations concernées – préciser niveau mention et « code étape » Apogée)

- Niveau Mention (CodeEtape) : ?
- ...

Contexte et réalisations

Contexte

Texte

Dispositif mis en œuvre

A compléter après le premier rendez-vous.

Production de ressources

A compléter après le premier rendez-vous. Laisser la rubrique vide si non appropriée.

Indicateur – Durée de la ressource en heure : ?

(pour les ressources audio, vidéo et rich média - durée cumulée si plusieurs ressources réalisées)

Indicateur - Nombre d'heures apprenant : ?

(s'applique aux ressources de type « module » et/ou intégrées dans un dispositif de formation)

Formation des acteurs

A compléter après le premier rendez-vous. Laisser la rubrique vide si non appropriée.

Indicateur - Nombre de participants : ?

(ne compter que les situations de formation en groupe formalisées d'une durée minimale de 0,5 jour)

Indicateur - Nombre de jour de formation : ?

(ne compter que les situations de formation en groupe formalisées - durée minimale comptabilisée : 0,5 jour, minimum 1h30 effective)

Intervenants TICe

- Prénom Nom (XX) – ingénieur de formation chargée du suivi du projet
- Prénom Nom (XX) – assistant TICe

Organisation (étapes, actions)

Organisation du projet. Lister les grandes étapes et les principales actions associées. Préciser les intervenants.

Exemple Phase 1 : Conception

- Exemple Action 1.1 : recueil et analyse des ressources existantes (enseignants)
- Exemple Action 1.2 : conception de l'arborescence de l'EPI (enseignants + sTICe)

Exemple Phase 2 : Réalisation

- Exemple Action 2.1 : confection de l'EPI (aTICe)
- ...

Journal de bord

Date	Travail / Tâche	Participants	Temps accompagnement	
			Péda.	Tech.
JJ/MM/AAAA	Rendez-vous de définition du projet	XX, XX	0,5	

Temps d'accompagnement comptabilisé en ½ journée.

- BILAN - PROJET PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

Nom du projet

Code projet TICe : **identif-10**

Année universitaire : **2010-2011**

Semestre : **S1**

Date de commencement : **JJ/MM/2010**

Date de fin : **JJ/MM/2011**

Nouveau projet

|

Précédente(s) itération(s) : **2008S1, 2009S1**

Le bilan Projet pédagogique numérique (« bilan PPN ») présente l'avancement du projet. Il fait état des difficultés rencontrées et évoque les éventuels appuis nécessaires pour : passer à l'étape suivante, atteindre les objectifs que se sont fixés les parties prenantes, reconduire et améliorer le projet le semestre ou l'année suivante (prochaine itération).

Acteurs du projet (rappel)

- Prénom Nom, UFR XX – porteur de projet enseignant
- Prénom Nom (XX) – ingénieur de formation chargée du suivi du projet
- Prénom Nom (XX) – assistant TICe

Avancement

Préciser l'avancement par rapport aux phases et actions mentionnées sur la fiche PPN.

Difficultés rencontrées

Appui(s) nécessaire(s)

Indicateurs

Indicateurs TICe

Nombre d'enseignants bénéficiaires : ?

(nombre membres de l'équipe pédagogique directement impliqués/associés au projet)

Nombre d'enseignants bénéficiaires (cible) : ?

(nombre « réaliste » de membres de l'équipe pédagogique bénéficiaires - à terme - des actions du projet)

Nombre d'étudiants bénéficiaires : ?

(nombre d'étudiants bénéficiaires effectifs inscrits dans les formations concernées – préciser niveau mention et « code étape » Apogée)

- Niveau Mention (CodeEtape) : ?
- ...

Durée de la ressource en heure : ?

(pour les ressources audio, vidéo et rich média - durée cumulée si plusieurs ressources réalisées)

Nombre d'heures apprenant : ?

(s'applique aux ressources de type « module » et/ou intégrées dans un dispositif de formation)

Nombre de participants : ?

(ne compter que les situations de formation en groupe formalisées d'une durée minimale de 0,5 jour)

Nombre de jour de formation : ?

(ne compter que les situations de formation en groupe formalisées - durée minimale comptabilisée : 0,5 jour, minimum 1h30 effective)

Synthèse du journal de bord du service TICe

Temps d'accompagnement pédagogique : ?

Temps d'accompagnement technique : ?

Indicateurs spécifiques au projet

Facultatif.